



**PROCÈS-VERBAL**  
**SÉANCE EXTRAORDINAIRE**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DE LA VILLE DE CHÂTEAUGUAY**  
**TENUE LE 2 JUILLET 2024 À 18 H 45**  
**À LA SALLE DU CONSEIL SITUÉE AU**  
**71, RUE PRINCIPALE**

---

**SONT PRÉSENTS :**

Monsieur Barry DOYLE, conseiller du district no 1 - de La Noue  
Madame Arlene BRYANT, conseillère du district no 2 - du Filgate  
Monsieur Éric CORBEIL, conseiller du district no 3 - de Robutel  
Madame Lucie LABERGE, conseillère du district no 4 - de Bumbray  
Madame Marie-Louise KERNEIS, conseillère du district no 5 - de Salaberry  
Monsieur Michel GENDRON, conseiller du district no 6 - de Lang

Formant le quorum du conseil sous la présidence de monsieur le maire suppléant,  
Luc Daoust.

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

Maître Karl SACHA LANGLOIS, directeur général  
Maître George DOLHAN, greffier et directeur du greffe, des affaires juridiques et  
de la cour municipale

**SONT ABSENTS :**

Monsieur Éric ALLARD, maire  
Monsieur François LE BORGNE, conseiller du district no 8 - D'Youville

RÉSOLUTION 2024-07-424      **1.1**      Adoption de l'ordre du jour

---

IL EST PROPOSÉ par madame Lucie Laberge

APPUYÉ par monsieur Michel Gendron

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE.

RÉSOLUTION 2024-07-425      **2.1**      Adoption du programme quinquennal  
d'immobilisations (PQI) pour les années 2025,  
2026, 2027, 2028 et 2029

---

ATTENDU l'article 114.1 de la *Loi sur les cités et villes*, le directeur général a préparé le programme quinquennal d'immobilisations (PQI) pour les années 2025, 2026, 2027, 2028 et 2029;

ATTENDU QUE le 17 juin 2024, avait lieu une présentation finale au conseil des projets inscrits au programme quinquennal d'immobilisations pour les années 2025, 2026, 2027, 2028 et 2029;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*, le greffier a publié, en date du 21 juin 2024, l'avis public sur le site Internet de la Ville de Châteauguay et sur le babillard officiel;

IL EST PROPOSÉ par madame Arlene Bryant

APPUYÉ par madame Lucie Laberge

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le préambule ci-dessus fasse partie intégrante de la présente résolution.

QUE le conseil adopte le programme quinquennal d'immobilisations pour les années 2025, 2026, 2027, 2028 et 2029 totalisant la somme de 93 574 212 \$, pour l'année 2025, y compris les divers modes de financement des projets.

ADOPTÉE.

RÉSOLUTION 2024-07-426      **3.1**      Levée de la séance extraordinaire

---

IL EST PROPOSÉ par monsieur Barry Doyle

APPUYÉ par monsieur Michel Gendron

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE la séance extraordinaire soit levée, les sujets à l'ordre du jour ayant tous été traités. Il est 19 h 08.

ADOPTÉE.

**Le maire suppléant,**

**Le greffier,**

**LUC DAOUST**

**GEORGE DOLHAN**